



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montmarault, le 13 avril 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19 DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE À MONTMARAUT LE 20 AVRIL

Le mardi 20 avril à Montmarault de 13h à 18h
Salle des fêtes

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate en lien avec la préfecture, une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid le 20 avril à Montmarault.

Les médiateurs interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention au plus près et ainsi freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter-Protéger ».

Les médiateurs interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? combien de temps dure l'isolement, comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

L'objectif est de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission du virus.

L'équipe de médiateurs mobilisée dans cette mission est composée de 8 personnes de la Croix Rouge et sont formés spécifiquement.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Agence Régionale de Santé.

Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés.

Les personnes doivent apporter leur carte vitale.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la commune invitent le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr